

Communiqué du District de France du 29 octobre 2005 : l'abbé Pierre

Publié le 29 octobre 2005

R.P. Joseph (Abbé de Cacqueray)

6 minutes

Maison Saint-Pie X - Siège du District de France - Suresnes

Suresnes , le 29 octobre 2005

Une dépêche de l'AFP du 26 octobre nous apprend que « *l'abbé Pierre parle avec franchise de sexualité et d'homoparentalité. Il reste à 93 ans une figure favorite des Français, pense que le célibat des prêtres ne doit plus être obligatoire, évoque ses expériences sexuelles et se montre ouvert sur l'homoparentalité, dans un livre intitulé « Mon Dieu ..pourquoi ? »* »

L'« Hebdomadaire **Le Point** cite les « bonnes pages » du dernier avatar littéraire de ce prêtre archétype de tout ce que le modernisme peut produire de plus gauchisant et de plus dévié de la pensée chrétienne :

- « Il sera le héros d'un documentaire-fiction du cinéaste Claude Pinoteau, prévu sur France 2 à Noël. En attendant, ce prêtre hors norme, qui - depuis un demi-siècle - est l'une des personnalités préférées des Français, revient sur le devant de la scène à travers **un livre à la forme sobre et au fond explosif**.

- Cet opuscule est le fruit de plusieurs conversations (une cinquantaine sur un an) de l'abbé Pierre avec Frédéric Lenoir, écrivain et directeur du magazine Le Monde des religions. C'est sans doute là l'ouvrage le plus intime qu'il ait publié ces dernières années. A 93 ans, le fondateur d'Emmaüs revient, en effet, aux sources de son engagement : le mystère de la foi.

- Méditant sur le bonheur, l'amour, le péché ou l'enfer, l'ancien capucin frère Philippe, en une petite centaine de pages, entraîne ses lecteurs vers les mystères de l'Eucharistie ou de la Sainte Trinité, sur les traces de Jésus, Bouddha ou du jésuite Teilhard de Chardin. Au passage, **il bouscule le dogme catholique** sur des questions qui agitent la société et - mezza voce - les rangs des chrétiens. » (*Jérôme Cordelier*).

Voici quelque uns des propos tenus par l'abbé Pierre :

- « **Pourquoi refuser à des femmes l'accès aux ministères ordonnés ?** Je n'ai jamais compris pourquoi Jean-Paul II et le cardinal Ratzinger avaient affirmé que jamais l'Eglise n'ordonnerait des femmes. »

- « **Je comprends le désir sincère de nombreux couples homosexuels, qui ont souvent vécu leur amour dans l'exclusion et la clandestinité, de faire reconnaître celui-ci par la société.** Jusqu'à son décès, j'ai eu comme secrétaire le père Peretti, qui ne faisait pas mystère de son homosexualité et qui est l'un des fondateurs d'une association chrétienne pour la reconnaissance de l'homosexualité : David et Jonathan. J'ai récemment rencontré les membres de cette association. Je leur ai dit que le mot « mariage » était trop profondément enraciné dans la conscience collective comme l'union d'un homme et d'une femme pour qu'on puisse comme cela, du jour au lendemain, utiliser le même mot pour un couple de même sexe. Cela créerait un traumatisme et une déstabilisation sociale forte. **Pourquoi ne pas utiliser le mot d'« alliance »**, tout aussi beau et moins étroitement marqué dans l'usage social ? »

- « Je connais des prêtres qui vivent en concubinage avec une femme qu'ils aiment depuis des années et qui acceptent bien cette situation. **Ils continuent d'être de bons prêtres.** Cela pose la question cruciale pour l'Eglise du mariage des prêtres et de l'ordination d'hommes mariés. »

- « Je ne serais pas étonné qu'au cours de son pontificat Benoît XVI prenne deux mesures

jugées libérales : **permettre aux divorcés remariés de communier et ordonner prêtre des « anciens »**, des hommes mariés qui ont déjà élevé leurs enfants. »

- « Jésus marié à Marie Madeleine ? « Cette hypothèse ne trouble nullement ma foi. Autrement dit, **je m'élève contre ceux qui affirment qu'il est impossible que Jésus ait eu des relations sexuelles** au nom de sa divinité. »

Nous attendions la réaction des Evêques de France face à cet « égout collecteur de toutes les hérésies » qu'est devenue la pensée de l'abbé Pierre. Elle n'a pas tardé...sous la forme d'un communiqué à la Ponce Pilate signée de Marie-Caroline de Marliave, directrice de la communication de la Conférence des Evêques de France :

« Ce livre qui se veut grand public pose un certain nombre de questions. Comme beaucoup de points sont abordés sur un format court, les approximations sont nombreuses. Je mets de côté le passage sur la chasteté : c'est un témoignage personnel. Le synode des évêques, qui vient de s'achever, a rappelé « l'importance du don inestimable du célibat ecclésiastique ».

Ramener la question de la place des femmes dans l'Eglise à l'accès au sacerdoce, c'est réfléchir en termes de pouvoir. Cela revient à développer une vision cléricale, qui omet l'apport des femmes à la vie de l'Eglise. Dans ce chapitre, un point d'argumentation est particulièrement gênant : dissocier le Christ de Jésus remet en cause le cœur de la foi chrétienne.

Les questions liées à l'homosexualité sont abordées non sans démagogie. L'adoption d'enfants par des couples homosexuels n'est pas seulement un problème de confort psychologique.

Est-ce rendre justice à la foi chrétienne, et à la soif des croyants et non-croyants, que d'en donner une lecture qui ne choque pas et qui en gomme les aspérités ? Dans ce livre, tous les points difficiles sont rabotés. Les auteurs vont dans le sens du vent. La faute sans doute à la brièveté du format... »

C'est tout ce que l'Eglise de France a officiellement trouvé à dire sur les propos proprement hérétiques, blasphémateurs et insultants à l'égard de Notre-Seigneur proférés par l'un de ses membres le plus médiatique et le plus médiatisé.

Les scandales viennent s'additionner les uns aux autres. Est-ce une raison pour se lasser de protester ? Nous ne le croyons pas. Les outrages contre la religion doivent encore et toujours être dénoncés comme tels pour la gloire de Dieu et pour que les consciences droites soient confortées dans leur juste indignation.

Nous encourageons aussi nos fidèles et nos lecteurs à exprimer leur protestation contre ces nouveaux blasphèmes auprès de la Conférence Episcopale de France.

Abbé Régis de Cacqueray†,

Supérieur du District de France